



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 12 avril 2021

début : 16h00

Présidence :	M. Patrice Guenat, Syndic
Municipaux :	Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti MM. Roland Galley, Pierre Jordan, Michel Rochat et Sandro Simonetta

Demande de soutien

de verser la somme de Fr. 1'000.00 à la Fondation romande pour chiens guides d'aveugles à Brenles. Cette somme correspond à deux dons annuels de Fr. 500.00 soit pour les années 2020 et 2021. Le soutien annuel pour 2020 n'a pas été versé.

Office d'impôt – procédure de remise d'impôts et de l'intérêt de retard

tenant compte du préavis de l'Office d'impôt des districts de la Riviera – Pays-d'Enhaut et Lavaux-Oron à Vevey de refuser la demande de remise d'impôts déposée par un habitant de Ferlens pour les périodes fiscales 2018 et 2019.

COVID – locations de salles communales

tenant compte des nombreuses demandes de locations reçues, notamment pour les refuges, d'introduire une clause dans les contrats de location qui décharge la Commune en cas de non-respect des directives sanitaires. Toute réservation est confirmée sous-réserve que les mesures sanitaires en vigueur lors de la date réservée le permettent. Les locations ne sont accordées, pour l'instant, qu'aux habitants de la Commune.

Préfecture du district – autorisation capture de pigeons

de l'autorisation de tir ou de capture délivrée par la Préfecture du district en faveur de M. Frédy Chevalley de Puidoux. Celle-ci l'autorise à capturer et effaroucher les pigeons domestiques jusqu'au 31 décembre 2021.

Parcelle N°4125 – Hostettler Grégoire – Mézières, Rue du Théâtre 22

d'informer le propriétaire que la palissade en béton bordant le chemin situé entre la Rue du Théâtre et le Chemin de la Biolaire a été abîmée à un endroit où la neige est poussée en hiver. Il est demandé à M. Hostettler de prendre contact avec la voirie afin de convenir de la réparation.

Parcelle N°603 – Hohl Philippe et Carine – Carrouge, Chemin du Chalet 5

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire ne nécessitant pas d'autorisation de construire déposé par STG Swiss Technik group Sàrl à Founex dans le cadre de la pose de 33.3 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de leur habitation.

Parcelle N°2036 – Buttet Géraldine – Ferlens, Route des Channes 19

de l'autoriser à poser une clôture en mélèze, côté Route des Channes, d'une hauteur de maximum 1m80, à partir du sol, selon plan remis.

Interdiction de stationnement de remorques sur les parkings communaux

que la publication de la légalisation de la signalisation des parkings communaux interdisant le parcage des remorques et caravanes s'est terminée à fin mars 2021 et qu'aucun recours n'a été interjeté ; de mandater la voirie communale afin de poser les panneaux y relatifs, conformément aux plans d'implantation établis par la DGMR.

Bois de la Côte – réfection des chemins à camions

de confirmer à M. Sven Jordan, bureau d'études forestières, Chemin de Devant-la-Ville 3 à Cerniaz, son offre pour l'établissement du dossier d'avant-projet relatif à la réfection des chemins à camions du Bois de la Côte ; de confirmer à M. Yuri Gramigna, hydrogéologue auprès d'Aquagéo Sàrl à Moudon son offre en relation avec ce projet. Selon le garde forestier M. Marc Rod, il est nécessaire d'intégrer ce bureau dans le projet, ceci afin de prendre en compte la problématique des eaux souterraines.

Parcelle N°64 – Doge Henri-Louis et Chantal – Carrouge, Chemin du Marais 6

de ne pas autoriser M. Benjamin Doge à construire un terrain de pétanque de 12m de long sur 3m de large, la parcelle étant située en zone agricole.

CAMAC 202126 – Osmani Valjmir et Shukrije – Carrouge, Chemin Charles le Téméraire 5

de transmettre à la Camac le dossier déposé dans le cadre du remplacement du système de chauffage, isolation périphérique et transformations intérieures. Cette mise à l'enquête a été exigée par la Municipalité.

CAMAC 202003 (192259) – Rochat Romain et Stéphanie – Mézières, Route des Cullayes 26

de transmettre à la Camac le dossier déposé dans le cadre de l'installation d'un système d'assainissement des eaux usées, individuel et enterré.

Parcelle N°53 – Hard Michel et Loureiro Barros Jorgiana – Carrouge, Chemin de la Fontanettaz 23

d'autoriser l'installation d'une piscine hors sol de 3m sur 5m, selon dossier remis. Tous les voisins parcellaires ont d'ores et déjà donné leur accord.

Parcelle N°4309 – Terrain d'entraînement pour chiens

d'autoriser le locataire, sous réserve que les exigences faites par la commune de Mézières lors de la location de ce terrain, à entreposer un van afin de lui permettre de ranger le matériel d'éducation canine.

Mézières, Clos-du-Brit - Canalisations

de confirmer le devis de Camandona SA pour effectuer les travaux de réparation de la conduite communale EU/EC située sous le chemin d'accès des 4 villas mitoyennes sises au Clos-du-Brit.

Plan canicule 2021

de transmettre à la Préfecture le questionnaire dûment complété ainsi que la liste des référents dans le cadre de la reconduction du plan canicule 2021. Référents par villages : Mézières : Mme Muriel Preti – Ferlens : Mme Sonia Hugentobler – Carrouge : M. Pierre Jordan.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Patrice Guenat

Valérie Pasteris

⇒ *prochaine séance municipale le 19 avril 2021*